

# Thématique

L'AJDE a franchi ses dix premières années en 2020, mais l'épidémie de Covid nous a empêchés de marquer cet anniversaire...

D'où, un an après, la reprise du projet envisagé : jeter un regard sur les évolutions de la décennie écoulée, aussi bien législatives que jurisprudentielles et se projeter sur les tendances futures, le tout dans une perspective interne, mais également européenne....

Au cours de cette journée, seront abordées par des universitaires et des professionnels les principales questions animant le droit des entreprises en difficulté : l'anticipation de la défaillance et son règlement amiable, la limitation du risque entrepreneurial, le rebond du débiteur, la situation des associés, des créanciers et des salariés

et les responsabilités des dirigeants.

Ces échanges permettront aussi de mesurer l'incidence de la transposition éventuelle de la directive du 20 juin 2019 et des mesures provisoires adoptées pour lutter contre la pandémie de Covid 19.

## RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Francine Macorig-Venier, *Professeur Université Toulouse Capitole*

Corinne Saint-Alary-Houin, *Professeur émérite Université Toulouse Capitole*

Marie-Hélène Monsérié-Bon, *Professeur Université Paris 2 - Panthéon Assas*

## INFORMATIONS PRATIQUES

**INSCRIPTION EN LIGNE :** <http://www.ut-capitole.fr> «rubrique Agenda»

**TARIFS :** Les droits d'inscription sont de 100 euros, 75 euros pour les membres d'un organisme partenaire et gratuits pour les membres AJDE, enseignants et étudiants.

La participation en distanciel sera possible au tarif de 75 euros, gratuite pour les enseignants et étudiants. Le lien Zoom sera communiqué après inscription.

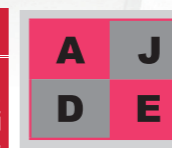
**LIEU DE LA MANIFESTATION :** Université Toulouse Capitole, Manufacture des Tabacs, OpenSpace, Bât. Q, 2<sup>e</sup> étage

**CONTACT :** [ifr@ut-capitole.fr](mailto:ifr@ut-capitole.fr)

# Les dix ans de l'**AJDE**, un an après : **Bilan** et **perspectives** d'évolution du droit des entreprises en difficulté

**15 octobre 2021**

Manufacture des Tabacs,  
OpenSpace, Bât. Q, 2<sup>e</sup> étage



Association des Juristes  
de la Défaillance Economique



Le colloque est validé au titre de la formation professionnelle des avocats.



# Les dix ans de l'AJDE, un an après :

## Bilan et perspectives d'évolution du droit des entreprises en difficulté

- 8 h 45 | **Ouverture**  
Corinne Saint-Alary Houin, *Présidente de l'AJDE, Professeur émérite de l'Université Toulouse Capitole*  
Francine Macorig-Venier, *Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Directrice du CDA, Co-directrice du CREDIF*

## Matin

Présidence : Françoise Pérochon, *Professeur à la Faculté de droit de Montpellier*

- 9 h 00 | **Rapport introductif : Les grands axes de l'évolution**  
Gérard Jazottes, *Professeur à l'Université Toulouse Capitole*
- ANTICIPATION DES DIFFICULTÉS**
- 9 h 20 | **La diversification et le perfectionnement de l'amiable**  
Francine Macorig-Venier, *Professeur à l'Université Toulouse Capitole*  
Christian Caviglioli, *Administrateur judiciaire*
- 9 h 40 | **Combinaison de l'amiable et du judiciaire : les sauvegardes accélérées**  
Julien Théron, *Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Co-directeur du CREDIF*
- 10 h 00 | **L'anticipation des difficultés devant le tribunal de commerce de Toulouse : bilan des dix dernières années**  
Laurent Granel, *Président du Tribunal de commerce de Toulouse*

10 h 15 | **DISCUSSION ET PAUSE**

## DÉBITEURS PERSONNES PHYSIQUES

- 10 h 30 | **La limitation du risque entrepreneurial : insaisissabilité et EIRL**  
Nicolas Borga, *Professeur à l'Université Lyon III*
- 10 h 50 | **Le rebond du débiteur**  
Véronique Martineau-Bourgninaud, *Maître de conférences à l'Université de Nantes*  
Jennifer Trouchaud, *Coach référent de l'Association 60.000 rebonds*
- 11 h 10 | **DISCUSSION ET PAUSE**

## DIRIGEANTS ET ASSOCIÉS

- 11 h 30 | **Les dirigeants : responsabilité et sanctions**  
Corinne Mascala, *Professeur à l'Université Toulouse Capitole*
- 11 h 50 | **L'implication des associés**  
Maud Laroche, *Professeur à l'Université de Rouen Normandie*
- 12 h 10 | **DISCUSSION ET PAUSE DÉJEUNER**

## Après-midi

Présidence : Patrick Rossi, *Sous-directeur du Droit économique, Ministère de la Justice, Direction des Affaires civiles et du Sceau*

## CRÉANCIERS

- 14 h 20 | **La participation renforcée des créanciers dans les procédures**  
Marie-Hélène Monsérié-Bon, *Professeur à l'Université Paris 2*  
Caroline Henry, *Avocat général en service extraordinaire à la Cour de cassation*  
Olivier Buisine, *Administrateur judiciaire, Président de l'IFPPC*
- 15 h 00 | **DISCUSSION ET PAUSE**
- 15 h 20 | **L'allègement de l'obligation de déclaration des créances**  
Jocelyne Vallansan, *Conseiller en service extraordinaire à la Cour de cassation*
- 15 h 40 | **La situation contrastée des créanciers titulaires de sûretés**  
Pierre-Michel Le Corre, *Professeur à l'Université de Nice Côte d'Azur*
- 16 h 10 | **DISCUSSION ET PAUSE**
- SALARIÉS**
- 16 h 40 | **Le renforcement des droits individuels et collectifs des salariés**  
Laurence Fin-Langer, *Professeur à l'Université de Caen*  
Eugénie Fabriès-Lecea, *Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole*